

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

08 mars 2021

Rendement et risque des placements en actions

Investir en actions, c'est accepter un certain risque, mais c'est aussi, sur la durée, un potentiel de rendement intéressant. Quelques chiffres pour s'en convaincre.

En Bourse, aucun rendement ne peut être garanti. Comme le montre notre infographie, réalisée avec le site « La Finance pour tous », même sur une durée de 10 ans, les placements en actions comportent un risque de perte.

Toutefois, l'évolution de la Bourse de Paris depuis 1950 montre que plus la durée du placement est longue, moins les pertes sont fréquentes.

Le temps joue donc pour les investisseurs. Les hausses de la Bourse compensent les baisses et les placements en actions, à condition qu'ils soient correctement diversifiés, rapportent plus en moyenne que les placements moins risqués.

RENDEMENT ET RISQUE DES PLACEMENTS EN BOURSE

Le rendement moyen des actions sur le long terme est supérieur à celui des obligations et du marché monétaire. Mais l'investissement en actions implique d'accepter de prendre un risque de perte en capital, parfois élevé selon les périodes.

DES HAUTS... ET DES BAS

En bourse, rien n'est certain. Le rendement d'un placement peut fluctuer fortement d'une année à l'autre, comme l'illustre le graphique ci dessous.

Évolution du CAC 40 GR (dividendes réinvestis) depuis 24 ans



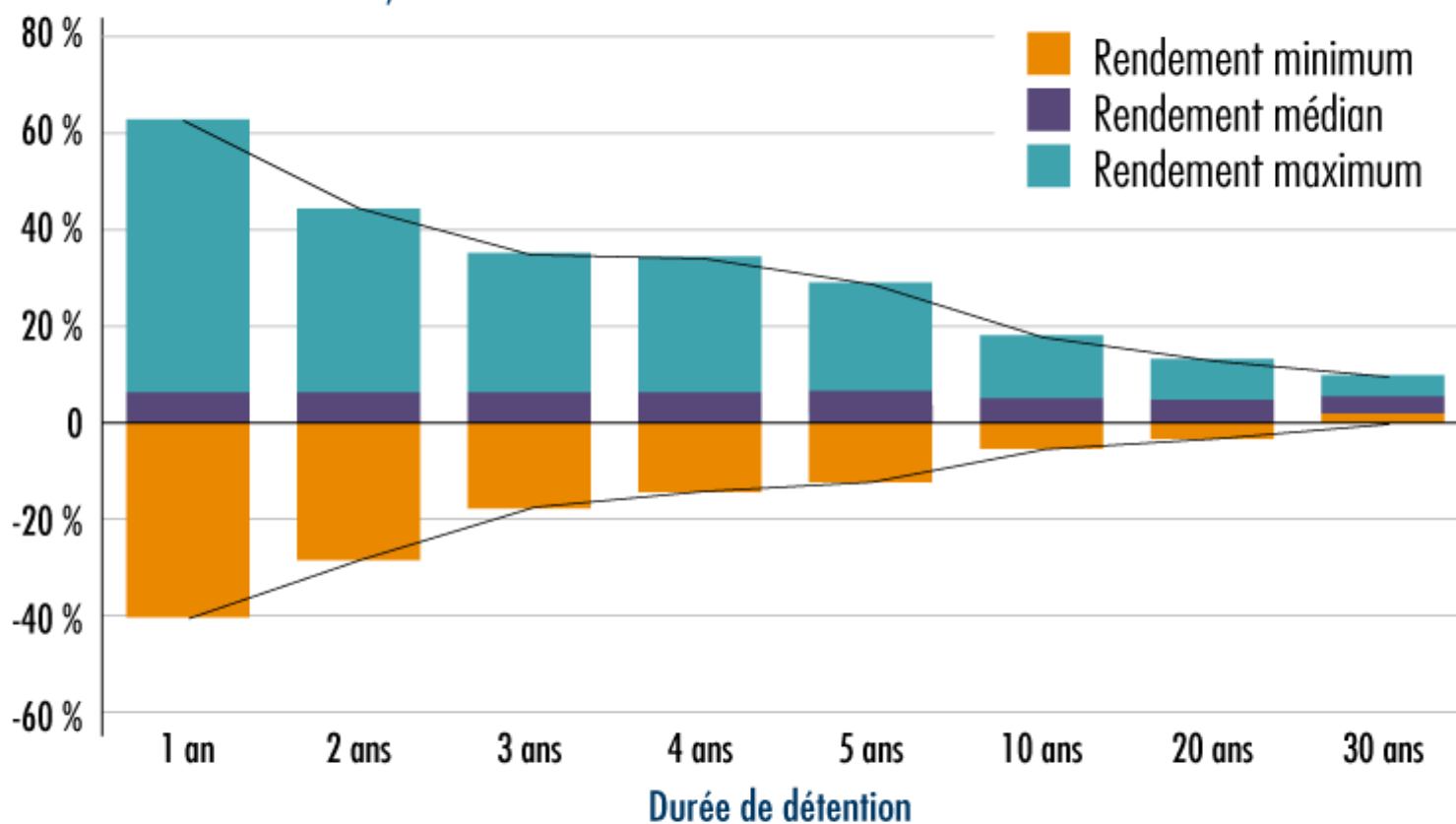
Sources : lafinancepourtous.com d'après finance.yahoo.com

LA DURÉE RÉDUIT LE RISQUE

Avec un horizon de placement à long, voire très long terme, il est possible de réduire le risque sur les marchés actions.

France : Le rendement réel annuel des actions de 1950 à 2020

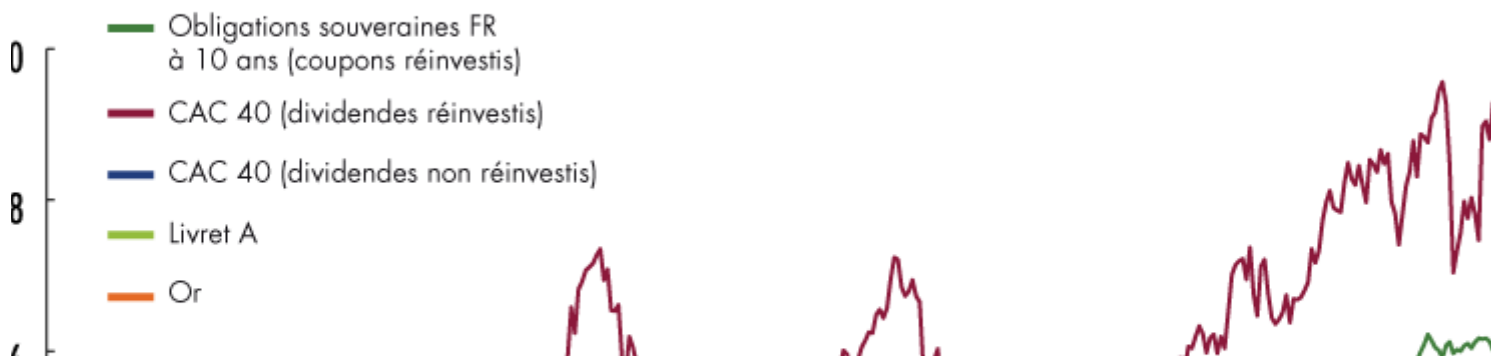
CAC All-Tradable, dividendes réinvestis

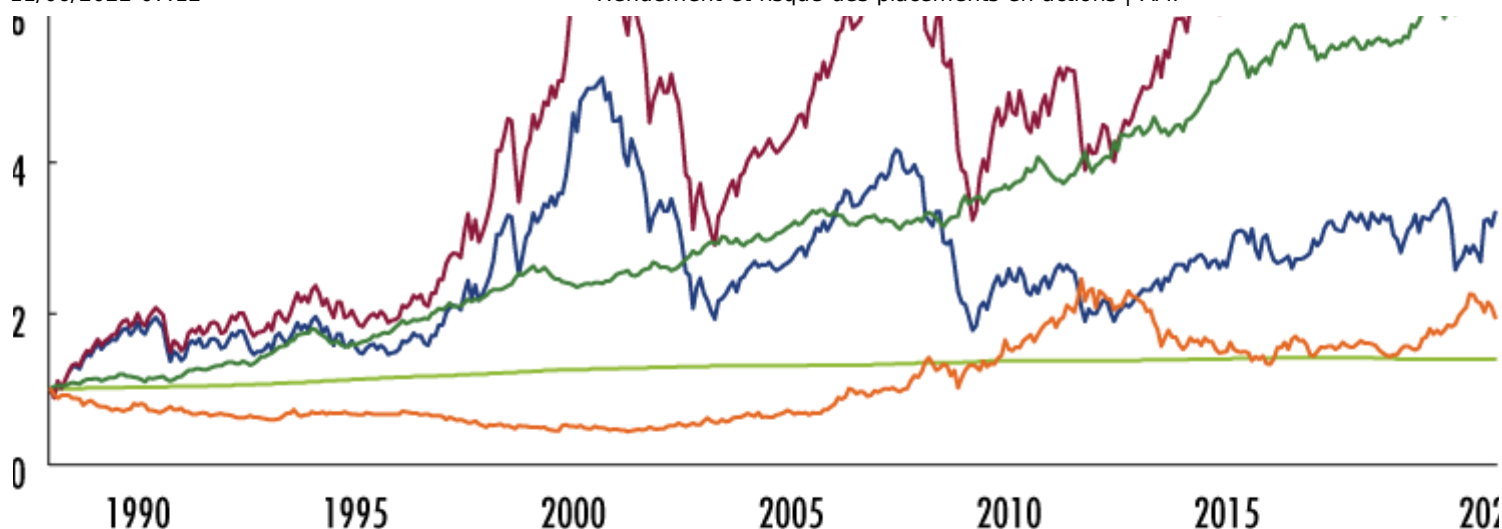


Le graphique montre, sur la base de l'évolution passée de la Bourse de Paris depuis 1950, que plus la durée du placement est longue et moins le risque du placement est élevé. Par exemple, sur 3 ans, les rendements réels annuels moyens (inflation déduite) constatés depuis 1950 ont été compris entre $-18,4\%$ et $+35,9\%$, et sur 20 ans, entre -3% et $+13,6\%$.

Sources : *lafinancepourtous.com* d'après *Global Financial Data*, calculs Harvest

LES PERFORMANCES RÉELLES DE DIFFÉRENTS PLACEMENTS (EN BASE 100)





Le graphique compare les évolutions réelles (inflation déduite) de différents placements de 1988 à 2021. Le rendement réel moyen des actions dividendes réinvestis sur 33 ans (environ 6,8 % par an) a été supérieur à d'autres placements. Cela n'a pas toujours été le cas pour des durées plus courtes. Par exemple, sur 20 ans, de 1990 à 2010, le rendement réel a été en moyenne de 4,6 % par an.

Sources : Thomson Reuters / Banque de France ; calculs : AMF



lafinancepourtous.com
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE



Glossaire

- L'**horizon de placement** est la durée pendant laquelle vous prévoyez de détenir un placement. Il correspond à un objectif d'épargne.
- Le **rendement d'un placement** est ce qu'il rapporte en prenant en compte les revenus versés (s'il y en a) et la variation de la valeur du placement (si elle fluctue).
- Un **indice d'actions dividendes réinvestis** reflète l'évolution du rendement des actions : il tient compte des variations de leur valeur mais aussi des dividendes distribués.
- Le **rendement réel** tient compte de l'inflation. S'il est négatif, c'est que l'épargne a perdu de son pouvoir d'achat.

- Le **risque d'un placement** est peu élevé si son rendement est stable. Si le rendement fluctue fortement en alternant gains élevés et fortes pertes (forte volatilité), son risque est jugé élevé.
- **Diversifier ses investissements**, c'est choisir des placements qui n'évoluent pas tous dans le même sens au même moment, Une bonne diversification réduit les fluctuations de son placement, et donc son risque.

En savoir plus

- 📄 Fiche pratique : comprendre le vrai rendement d'un placement

Mots clés

BIEN INVESTIR

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE BIEN INVESTIR

19 octobre 2018

Rendement et risque,
deux inséparables



ARTICLE ACTIONS

18 octobre 2018

Investir en actions



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02